

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



**Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix**

PREAMBULE

Le présent rapport d'activités a pour vocation :

- ◆ De reprendre les grands axes des politiques communautaires et des actions menées par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix ;
- ◆ De présenter par délégation et par compétence, les données collectées, les faits marquants de l'année,.....
- ◆ De livrer une information pertinente sur la situation comptable et budgétaire de l'EPCI.

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre aux maires de chaque commune membre un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif.

Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. La loi ne prévoit en revanche ni la forme ni le contenu, qui sont donc totalement libres.

PLAN DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX



I - INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1 – Présentation du nouveau Conseil Communautaire

La première installation de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix date du 16 janvier 1997. Elle était à ce moment là composée de 5 communes (Le Chalard, Glandon, Ladignac-le-Long, La Roche l’Abeille et Saint-Yrieix-la-Perche) et de 15 conseillers.

Puis Saint-Eloy-les-Tuileries et Ségur-le-Château ont intégré la Communauté de Communes en 1998, La Meyze en 1999 et enfin Coussac-Bonneval en 2001.

A ce jour ce sont donc 9 communes qui font partie de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix.

Suite à la démission de Monsieur Pierre-Louis PUYGRENIER (Maire de la commune de Ségur-le-Château), le 15 décembre 2020, de nouvelles élections ont été organisées les 25 avril et 2 mai 2021. Monsieur Roland POURCHET a été élu maire au cours de la séance du conseil municipal en date du 28 mai 2021.

Le Conseil Communautaire est composé de 29 conseillers communautaires et de 3 suppléants.

Il a été installé lors de la séance du 11 juillet 2020.

Répartition du nombre de conseillers par communes et nombre d’habitants :

Coussac Bonneval :	3 conseillers titulaires	1 352 habitants
Glandon :	2 conseillers titulaires	797 habitants
La Meyze :	2 conseillers titulaires	858 habitants
La Roche l’Abeille :	2 conseillers titulaires	624 habitants
Ladignac-le-Long :	3 conseillers titulaires	1 185 habitants
Le Chalard :	1 conseiller titulaire	315 habitants
.....	1 conseiller suppléant	
Saint Eloy-les-Tuileries :	1 conseiller titulaire	103 habitants
.....	1 conseiller suppléant	
Saint Yrieix-la-Perche :	14 conseillers titulaires	7 161 habitants
Ségur-le-Château :	1 conseiller titulaire	185 habitants
.....	1 conseiller suppléant	

Le nombre d’habitants sur le territoire de la Communauté de Communes s’élève à 12 580 (source INSEE du 1^{er} janvier 2021).

➤ LES MEMBRES DU BUREAU



Daniel BOISSERIE
Président
(Maire de Saint-Yrieix)

Pierre VERGNOLLE
1^{er} Vice-Président
(Elu de Saint-Yrieix)



Patrick DARY
2^{ème} Vice-Président
(Elu de Saint-Yrieix)



Philippe SUDRAT
3^{ème} Vice-Président
(Maire de Coussac-Bonneval)



Pierre MILLET LACOMBE
4^{ème} Vice-Président
(Maire de Lagnac-le-Long)



Pierre ROUX
5^{ème} Vice-Président
(Maire de La Meyze)



François BOISSERIE
6^{ème} Vice-Président
(Maire de Glandon)



Jean-Claude FRACHET
7^{ème} Vice-Président
(Maire de La Roche l'Abeille)



Francis DELORT
Membre
(Maire de Saint-Eloy-les-Tuileries)



Annick HUCHET
Membre
(Maire du Chalard)



➤ LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- Commune de Coussac Bonneval
 - Monsieur Philippe SUDRAT
 - Madame Christiane BARRY
 - Monsieur Jacques BLONDY

- Commune de Glandon
 - Monsieur François BOISSERIE
 - Monsieur Patrice DELAGE

- Commune de Ladignac-le-Long
 - Monsieur Pierre MILLET-LACOMBE
 - Madame Marie-Madeleine LORIN
 - Madame Delphine PERRIER-GAY

- Commune de La Meyze
 - Monsieur Pierre ROUX
 - Madame Céline BOYARD

- Commune de La Roche l'Abeille
 - Monsieur Jean-Claude FRACHET
 - Monsieur Ludovic TURPIN

- Commune du Chalard
 - Madame Annick HUCHET
 - Madame Laurette GUEIDAN (suppléante)

- Commune de Saint-Eloy-les-Tuileries
 - Monsieur Francis DELORT
 - Monsieur Patrick REYJAL (suppléant)

- Commune de Saint-Yrieix-la-Perche
 - Monsieur Daniel BOISSERIE
 - Madame Annie ARNAUD
 - Monsieur Alain BLONDY
 - Madame Valérie Isabelle BONIN
 - Madame Pascale BRACHET
 - Monsieur Francis CUBERTAFON
 - Monsieur Patrick DARY
 - Monsieur Jean-Claude DUPUY
 - Madame Sandrine FUSADE
 - Monsieur Laurent GORYL
 - Madame Catherine L'OFFICIAL
 - Madame Monique PLAZZI
 - Madame Stéphanie TOESCA
 - Monsieur Pierre VERGNOLLE

- Commune de Ségur-le-Château
 - Monsieur Roland POURCHET
 - Madame Muriel DESMOULINS (suppléante)

2 - Réunions

Au cours de l'année 2022, certaines Commissions, le Bureau Communautaire et le Conseil Communautaire se sont réunis à plusieurs reprises :

La Commission Jeunesse et Sport :

- 26 janvier

La Commission Tourisme et Culture :

- 22 mars

La Commission Aménagement de l'espace :

- 19 septembre : Réunion de lancement de l'élaboration d'un PLUi

Le Bureau Communautaire :

- 3 février
- 28 mars
- 16 juin
- 22 septembre
- 6 décembre

Le Conseil Communautaire :

- 10 février
- 4 avril
- 23 juin
- 29 septembre
- 27 octobre
- 13 décembre

3 - Décisions de l'année

- 148 délibérations du Conseil de Communauté
- 167 décisions du Président
- 145 arrêtés du Président

4- Ressources humaines

Au 31 décembre 2022, 43 agents travaillent pour les services communautaires.

- Direction : 1 personne
- Service administratif : 5 personnes
- Accueil : 1 personne
- Service technique : 5 personnes, dont 1 responsable
- Service SPANC : 1 personne
- Service Fleurissement : 1 personne
- Ecole Intercommunale de Musique et de Danse : 18 personnes (dont 1 directrice)
- Cinéma : 3 personnes, dont 1 responsable
- Maison de l'enfance : 2 personnes (1 au RAM et 1 mise à disposition de l'association qui gère la crèche)
- OTI : 2 personnes (dont 1 directeur)

- Entretien : 2 personnes
- Radio Kaolin : 1 personne mise à disposition de l'association
- Contrat Local de Santé : 1 personne
- « Petites Villes de Demain » : 1 personne
- PCAET : 1 personne dans un service unifié avec 3 autres Communautés de Communes « Portes de Vassivière »

4- Compétences

COMPETENCES OBLIGATOIRES

Au titre de ses compétences obligatoires, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix intervient en matière de :

- Aménagement de l'espace
 - a) Pour la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire,
 - b) Pour l'élaboration, la conduite et le suivi du schéma de cohérence territoriale et du schéma de secteur, du plan local d'urbanisme et document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Développement économique :
 - a) Pour les actions de développement économique dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ;
 - b) Pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
 - c) Pour la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales reconnues d'intérêt communautaire;
 - d) Pour la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement :
 - l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - la défense contre les inondations et contre la mer ;
 - la protection et la restauration des écosystèmes et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

COMPETENCES OPTIONNELLES

Au titre de ses compétences optionnelles, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix intervient en matière de :

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie;
- Politique du logement et du cadre de vie;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public relatives aux droits des citoyens ;

L'ensemble de ces compétences est exercé conformément au contour de l'intérêt communautaire qui est défini par délibération du conseil communautaire validée à la majorité qualifiée.

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

Outre les compétences obligatoires et optionnelles définies par le pouvoir législatif, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix fait le choix d'intervenir en lieu et place de ses communes membres pour les matières listées ci-après :

- Gestion du service public d'assainissement non-collectif ;
- Etablissement de conventions de partenariat avec l'association "RADIO KAOLIN" et versement de subventions ;
- Prise en charge des prix d'entrée au centre aqua-récréatif des élèves des écoles publiques de la Communauté de Communes pour les séances de natation scolaire ainsi que les frais de transport relatifs à cette activité ;
- Prise en charge des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mis en place par les Communes de la Communauté de Communes pour les élèves des écoles publiques du territoire de la Communauté de Communes. Ces TAP concernent :
 - Les activités exercées au niveau du complexe aqua-récréatif "Villa Sport" ainsi que les frais de transport ;
 - Les disciplines "musique et danse" enseignées au niveau de l'école intercommunale de musique et de danse.

La nature et le coût de ces activités devront être définis chaque année, avant le 15 juillet, par le Conseil de Communauté, après demande des communes de la Communauté de Communes pour application pendant l'année scolaire qui suivra.

- Etablissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- Aménagement, fonctionnement et entretien :
 - Des édifices culturels publics
 - Des édifices classés Monuments Historiques appartenant à la Communauté de Communes et aux Communes membres.
- Création, aménagement, fonctionnement et entretien de structures permettant l'organisation d'un service de santé adapté au territoire ;
- Aménagement, extension, fonctionnement et entretien de la maison de l'enfance intercommunale comprenant les relais d'assistants maternelles existant ou à créer et le multi-accueil ;
- Actions de développement dans les domaines agricoles et agro-alimentaires :
 - Constitution de réserves foncières en vue du développement arboricole et agricole ;
 - Promotion des productions et produits locaux emblématiques ;
 - Fonctionnement, aménagement, réhabilitation et entretien du marché aux bestiaux.
 - Financement du contingent SDIS

II – FINANCES

Au cours de l'année 2022, plusieurs décisions ont été prises au niveau budgétaire :

- Le Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 ;
- Les budgets primitifs de l'année 2022 pour le budget principal et les budgets annexes (Assainissement Non Collectif, Bourdelas, Gâte-Bourdelas) ont été votés lors du Conseil Communautaire du 10 février 2021 ;

- Il y a eu trois Décisions Modificatives sur le Budget Principal approuvé par le Conseil Communautaire les 23 juin, 29 septembre et 27 octobre 2022.
- Les comptes administratifs et les comptes de gestion pour le budget principal ainsi que les budgets annexes (SPANC, Lotissement Bourdelas, lotissement Gâte Bourdelas) ont été adoptés lors du Conseil Communautaire du 10 février 2022.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		250 000,00		2 602 919,18		2 852 919,18
Opérations de l'exercice	9 121 330,09	9 974 413,95	3 408 911,76	2 558 709,55	12 530 241,85	12 533 123,50
TOTAUX	9 121 330,09	10 224 413,95	3 408 911,76	5 161 628,73	12 530 241,85	15 386 042,68
Résultat de clôture		1 103 083,86		1 752 716,97		2 855 800,83
Restes à réaliser			1 116 371,85	864 302,83	1 116 371,85	864 302,83
Totaux cumulés		1 103 083,86	1 116 371,85	2 617 019,80	1 116 371,85	3 720 103,66
Résultats Définitifs		1 103 083,86		1 500 647,95		2 603 731,81

COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		100,60		10 594,73		10 695,33
Opérations de l'exercice	9 181,80	9 565,00			9 181,80	9 565,00
TOTAUX	9 181,80	9 665,60		10 594,73	9 181,80	20 260,33
Résultat de clôture		483,80		10 594,73		11 078,53
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		483,80		10 594,73		11 078,53
Résultats Définitifs		483,80		10 594,73		11 078,53

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT BOURDELAS

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés			229 797,66		229 797,66	
Opérations de l'exercice	28 084,62	28 084,62	18 175,62	9 909,00	46 260,24	37 993,62
TOTAUX	28 084,62	28 084,62	247 973,28	9 909,00	276 057,90	37 993,62
Résultat de clôture			238 064,28		238 064,28	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés			238 064,28		238 064,28	
Résultats Définitifs	0,00	0,00	238 064,28		238 064,28	

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT GATE BOURDELAS

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 496 951,49	2 128 498,91		2 128 498,91	1 496 951,49
Opérations de l'exercice	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
TOTAUX	0,00	1 501 951,49	2 128 498,91	0,00	2 128 498,91	1 501 951,49
Résultat de clôture		1 501 951,49	2 128 498,91		626 547,42	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		1 501 951,49	2 128 498,91		626 547,42	
Résultats Définitifs		1 501 951,49	2 128 498,91		626 547,42	

A ce jour, la Communauté de Communes n'a plus d'emprunt et dispose de réserves importantes pour financer les investissements.

- Modification des différents tarifs :
 - Cinéma AREVI : Conseil du 23 juin 2022 pour une prise en compte au 1^{er} juillet 2022 (Festival Télérama, Printemps du cinéma)
 - Ecole Intercommunale de Musique et de Danse : Conseil du 1er juillet 2021 modification des tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 ;
 - Ecole Intercommunale de Musique et de Danse : Conseil du 23 juin 2022 pour l'année scolaire 2022-2023 ;

Evolution des mandats et des titres entre 2017 et 2021 sur le Budget Principal et sur les budgets annexes.

		2018	2019	2020	2021	2022	% évolution entre 2021 et 2022
Nombres Mandats émis	Budget Principal	1589	1764	1672	1 691	1 804	+6.68 %
	SPANC	6	1	2	13	13	0 %
	Bourdela	2	4	3	4	0	Non significatif
	Gâte Bourdela	25	17	0	0	0	Non significatif
	Marché aux bestiaux	42	44	8	0	0	Non significatif
Nombres Titres émis	Budget Principal	1 175	1 221	888	1 871	1 246	-33.40 %
	SPANC	80	115	148	152	118	-22.37 %
	Bourdela	1	1	1	3	0	Non significatif
	Gâte Bourdela	11	11	2	2	1	Non significatif
	Marché aux bestiaux	213	184	3	0	0	Fermeture du marché au cadran
Total		3 144	3 362	2727	3 736	3 182	-14.83 %

- Détails des différentes subventions versées

- Subventions aux associations :

- Associations « Pomme de Reinette ».....	35 000,00 €
- Office de Tourisme Intercommunal	120 000,00 €
- Radio-kaolin	48 500,00 €
- Centre Culturel Jean Pierre FABREGUE (fonds de concours).....	60 000,00 €
- Rallye du Pays de Saint-Yrieix	15 000,00 €
- Association « Cœur de madeleine et chocolat ».....	1 000,00 €
- Association « Amis des Culs Noirs »	1 000,00 €
- Aïkido Club	350,00 €
- Club Athlétique Arédien	3 500,00 €
- Basket Club Pays de Saint-Yrieix	4 100,00 €
- Club Arédien de Lutte	26 000,00 €
- Espérance Arédienne Tennis de Table	4 000,00 €
- Club de judo	4 300,00 €
- Hand Sud 87	4 100,00 €
- Saint-Yrieix Escrime – les Lames Arédiennes	850,00 €
- Rugby club Pays de Saint-Yrieix	85 000,00 €
- Amicale du Personnel :	500,00 €
Total :	413 200,00 €

○ Subventions aux particuliers liées à l'OPAH :

- Trente subventions :

- Vingt cinq sur la commune de Saint Yrieix-la-Perche
- Une sur la commune de Glandon
- Deux sur la commune de Ladignac-le-Long
- Quatre sur la commune de Coussac-Bonneval
- Une sur la commune de La Roche l'Abeille
- Une sur la commune de La Meyze
- Une sur la commune du Chalard
- Une sur la commune de Ségur-le-Château

Total : **48 349,13 €**

TOTAL GENERAL : **461 549,13 €**

• Réforme de la Taxe d'habitation

La réforme de la Taxe d'Habitation a pour impact de modifier fortement le panier fiscal de l'EPCI à partir de 2021. La collectivité n'a plus de pouvoir de décision sur cette taxe. Elle perçoit à la place de la taxe d'habitation sur les résidences principales une fraction de Taxe sur la Valeur Ajoutée. La taxe d'habitation restera due pour les résidences secondaires et pour les logements vacants. Elle sera renommée « taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS). La collectivité revotera un taux à compter de 2023. En 2021 et 2022, c'est le taux de taxe d'habitation 2020 qui s'appliquera sur les bases des résidences secondaires.

• SICTOM : Proposition de passage à la redevance

La Communauté de Communes avait opté jusqu'à présent pour la facturation à l'usager par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) calculée sur la valeur locative du bien. Elle verse ainsi une participation au SICTOM Sud Haute-Vienne pour le service de collecte pour ses communes membres situés en Haute-Vienne et une participation au SIRTOM de BRIVE pour ses communes situées en Corrèze. Lors du conseil du 18 mars 2021, le conseil communautaire a pris la décision d'instaurer la redevance incitative à compter du 1^{er} janvier 2022 (hors les deux communes de Corrèze)

: Transfert de compétence

Le Conseil Communautaire a approuvé lors de la réunion du 30 septembre 2021, le transfert de la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » aux services du SICTOM à compter du 1^{er} janvier 2022.

• PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE (PTRE)

Dans sa séance du 30 septembre 2021, le Conseil Communautaire a validé sa participation à la création d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique de l'habitat et du petit tertiaire privé. Elle a pour objectif de permettre aux habitants du territoire de bénéficier d'un service public coordonné en matière de rénovation énergétique, au sein d'un guichet unique. Baptisée NOV HABITAT 87, elle sera opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2022.

III - ACTIVITES DES DIFFERENTS SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2021

1 - SPANC



Appelé aussi assainissement autonome, cela désigne tout dispositif individuel de traitement des eaux domestiques.

Les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau de collecte des eaux usées (égouts) doivent traiter sur place leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les installations d'assainissement non collectif peuvent être composées de dispositif de prétraitement (fosse, bac à graisse...) et de dispositif de traitement réalisés sur place ou préfabriqués (tranchées d'épandage, lit d'épandage, filtre à sable drainé ou non, terre d'infiltration, lit à massif de zéolithe...).

L'assainissement non collectif est aujourd'hui reconnu comme un mode d'épuration aussi performant que l'assainissement collectif. Il permet de rejeter des effluents avec un niveau d'épuration acceptable pour le milieu naturel, à condition bien sûr, que les ouvrages soient bien conçus et entretenus. En zone rurale ou périurbaine, son coût est moins élevé que l'assainissement collectif. L'enjeu principal consiste à vous assurer de la longévité des ouvrages, et donc des investissements.

Pour cela le SPANC doit contrôler tous les travaux d'assainissement non collectif pour qu'ils soient exécutés dans les meilleures conditions. Le second enjeu est environnemental. Il faut réduire les pollutions diffuses et garantir la salubrité publique de vos lieux de vie.

Le choix d'un dispositif d'épuration et d'évacuation dépend de divers paramètres tels que :

- l'espace disponible
- l'exutoire des eaux traitées
- la perméabilité du terrain et la nature du sous-sol
- le niveau de la nappe phréatique
- la pente du terrain
- le nombre de pièces principales de l'habitation

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) concerne les habitations qui ne sont pas raccordées au « tout-à-l'égout ». Les missions de ce service consistent à :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif,

- contrôler les installations existantes d'assainissement non collectif.

Ces missions comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

En 2022, 112 dossiers d'assainissement ont été traités répartis comme suit : 79 contrôles d'existants et 33 dossiers de contrôles d'installations neuves ou réhabilitées. Géographiquement les contrôles sont répartis sur le territoire de la manière suivante :

- Saint-Yrieix : 26 contrôles (16 existants et 10 neufs)
- Coussac-Bonneval : 19 contrôles (13 existants et 6 neuf)
- Ladignac-le-Long : 24 contrôles (20 existants et 4 neufs)
- La Meyze : 12 contrôles (5 existants et 7 neufs)
- La Roche l'Abeille : 9 contrôles (9 existants et 0 neuf)
- Glandon : 11 contrôles (7 existants et 4 neufs)
- Ségur-le-Château : 4 contrôles (3 existants et 1 neuf)
- Le Chalard : 5 contrôles (4 existants et 1 neuf)
- Saint-Eloy-les-Tuileries : 0 contrôle

2 - Aire d'accueil des gens du voyage « Le Nigloo »



de la ville.

Considérant qu'une Aire d'accueil des Gens du Voyage est d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes a pris la compétence et mis en place la structure. « Le hérisson », symbole pour les gens du voyage, l'animal étant à la fois leur compagnon et un mets de choix, cette aire a été baptisée « le NIGLOO ».

L'Aire d'Accueil des Gens du voyage, mise en place en juillet 2011, située à Bourdelas sur la commune de Saint-Yrieix, permet aux nomades de s'installer dans un lieu aménagé et sécurisé. L'emplacement est le seul dans le sud de la Haute-Vienne et est situé à moins de 5 minutes des commerces

Le « Nigloo » dispose de 24 emplacements caravane, comprenant un bloc sanitaire : WC, douche, bac à laver extérieur, branchement eau et électricité, regard d'évacuation des eaux usées, fil à linge et conteneur à ordures ménagères. La consommation d'eau et d'électricité est payée au réel. Chaque famille peut rester 6 mois maximum sur un emplacement. Un emplacement pour les personnes à mobilité réduite a également été aménagé.

Sur l'aire, un espace détente (bancs et tables) a aussi été réfléchi, pour que les familles puissent se retrouver en toute convivialité.

Malheureusement, suite à un sinistre en date du 27 septembre 2020, la Communauté de Communes a été dans l'obligation, pour des raisons de sécurité, de fermer au public l'aire d'accueil des gens du voyage à compter du 28 septembre 2020. Une ouverture n'a pas pu être envisagée au cours de l'année 2022. Cependant celle-ci devrait ré ouvrir au premier trimestre de l'année 2023.



3 - Maison de l'enfance

- **RAM :**

Le Relais d'Assistants Maternels a deux missions principales :

- Informers les familles et les professionnels du secteur :

- information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande ;
- information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail ;
- information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques professionnelles :

- le RAM contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile ;
- le RAM est un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveils), des enfants et des parents (fêtes, évènementiels).

Il y a sur le territoire 45 assistants maternels agréés PMI, dont 40 en activité au 31.12. 2022.

235 familles ont des enfants de moins de 3 ans sur le territoire, 108 sont gardés par une assistante maternelle agréée (**données IMAJE 2021**).

Formations :

- il n'a pas été possible d'organiser de formation en 2022, car le RAM a été fermé pendant plus de 6 mois. Un groupe sur la thématique de l'alimentation a dû être annulé.

- 4 assistantes maternelles du secteur ont suivi une formation continue (sur un autre territoire) sur le thème des TDAH (Troubles de l'attention et l'hyper activité) ; Les inscriptions ont été faite par le RAM avant sa fermeture.

Les contacts du RAM :

En 2022, le RAM a comptabilisé 2 536 contacts tous publics confondus (dont 380 avec des parents et 1 336 avec des assistantes maternelles), qui ont concerné principalement les démarches juridiques (rédaction des contrats, déclaration Urssaf, prestations CAF, congés payés, ruptures de contrat...), la recherche d'un mode de garde et le soutien professionnel.

Activités :

- 64 enfants et 18 assistantes maternelles ont participé aux activités proposées par le RAM.
- 47 temps d'animation ont été proposés aux enfants en présence de leurs assistantes maternelles.

Multi-Accueil



Pomme de Reinette

Multi accueil « Pomme de Reinette » :

Au cours de l'année 2022, 69 familles ont été accueillies soit 99 enfants, 50 sont résidents sur le territoire de la Communauté de Communes et 19 sont hors Communauté de Communes (Angoisse, Sarlande, Jumilhac-le-Grand, Payzac, Limoges et Savignac Ledrier).

62 enfants sont accueillis en accueil régulier et 51 en accueil occasionnel. Les enfants accueillis en accueil occasionnel répondent à différents besoins des familles comme la réinsertion professionnelle, la socialisation des enfants avant l'école, un besoin des parents de prendre du temps pour soi ou les autres enfants de la fratrie. Sur la période estivale 2022, la crèche a accueilli 5 enfants dont le mode de garde habituel était fermé ou en vacance, des enfants scolarisés de moins de 4 ans ne pouvant accéder au centre de loisirs.

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2022, 23 enfants ont quitté la structure et sont entrés à l'école.

35 familles ont fait une demande pour une rentrée au cours de l'année 2022 : 24 nouveaux enfants ont pu rejoindre la structure dont 21 en accueil régulier. La crèche a pu également accueillir parmi les 24 enfants, 2 enfants porteurs d'handicap (bénéficiaire AEEH) : 1 en accueil régulier et 1 en accueil occasionnel. Les familles dont les demandes n'ont pu être approuvées ont été adressées au RAM mais ont tout de même renouvelées leurs demandes pour l'année 2023. Le multi accueil a été ouvert 246 jours.

Chaque famille cotise à l'association Familles Rurales en s'acquittant d'une adhésion de 28 euros par an. Depuis septembre 2020, la facturation a été modifiée : pour les accueils réguliers la facturation est basée sur le nombre d'heures réservées dans le contrat, pour les accueils occasionnels, la facturation est basée sur les heures réalisées.

Activités avec les enfants :

Diverses activités sont proposées quotidiennement aux enfants dans le souci d'un accueil cohérent et adapté aux besoins fondamentaux de chacun ; qu'il s'agisse de besoins physiques, psychiques, affectifs ou encore relationnels. Le but de ces activités est de contribuer au

développement des capacités de chaque enfant tout en respectant son rythme et en gardant à l'esprit la notion de plaisir.

Exemples d'activités proposées pour l'année 2022 :

- Jeu libre : L'aménagement de l'espace est pensé pour que les enfants puissent circuler dans leur salle de vie librement ; en effet, plusieurs espaces sont installés comme garage avec voitures, espace dinette, espace lecture, différentes caisses de jeux comme légos, blocs de bois,... Ils utilisent les différents jouets seuls ou en groupe. Les professionnels sont à proximité des enfants pour garantir la sécurité et les accompagner dans leurs jeux si besoin.

- D'autres jeux sont disponibles à la demande mais encadrés par un adulte (perles, puzzles, pâte à modeler, lotos, mosaïques, peinture et autres manipulation de graines).

- Activités motrices : structure motrice, véhicules, parcours de motricité dans la structure, jeux extérieurs.

- La motricité libre étant l'un des aspects phares de notre projet pédagogique, l'espace est aménagée de façon à ce que les enfants puissent explorer le lieu et appréhender leur motricité en toute sécurité.

- Une cabane sert de « coin bébé » permettant ainsi d'avoir un espace plus « cosy » pour les tout-petits.

- Jeux dans le jardin dès que le temps le permet (toboggans et autres véhicules mis à leur disposition), avec des jeux d'eau (éclaboussures, petites piscines) quand il fait suffisamment beau et chaud

- L'animatrice de la bibliothèque vient une fois par mois dans le groupe pour un atelier lecture.

- Partenariat avec la ludothèque, le RAM, l'accueil de jour gérontologique, photographe.

- Spectacle au centre culturel Jean-Pierre Fabrègue

- Anniversaire des enfants, fête de Noël

L'application **Kidizz** a été mise en place pour faciliter la communication avec les familles.

Depuis janvier 2021, le multi-accueil et le relais d'assistants maternels, en partenariat avec le médecin référent de la crèche (Docteur Rudelle), ainsi que deux internes en médecine, ont planifiés des ateliers de soutien à la parentalité sous forme de « café parents » ou d'ateliers à thème. Ceux-ci sont ouverts à tous et gratuits.

4 - Cinéma AREVI



Lors de cette année 2022, Céline LACROIX, a pris ses fonctions de responsable au 1^{er} Janvier 2022. Un bilan d'activité a pu être élaboré de septembre à décembre 2022.

Durant cette période, le cinéma a comptabilisé environ 10 250 entrées. 270 films et 1 177 séances ont été proposés. En moyenne, chaque semaine, le cinéma a proposé entre 8 à 10 films et 28 séances.

• Actions et Animations

• SEPTEMBRE :

- **Festival PLAY IT AGAIN :** Opération nationale proposée par l'ADRC de voir ou revoir sur grand écran une sélection des plus beaux films classiques en version restaurée : Le Parrain, Le Corniaud, Mon Oncle, Van Gogh. Films accompagnés d'animations ciné-quizz et un atelier initiation à la peinture.
- **Ciné Rencontre** autour du documentaire « A demain mon amour » ; en partenariat avec le tiers lieu « Le sonneur » à Saint-Pierre-de-Frugie.
- **Cin'éthique avec l'EREA** de Limoges : projection du film « De son vivant » suivi d'un débat autour de la question de la fin de vie en présence de médecins et juristes.



• OCTOBRE :

- **Ciné Goûter** avec « Le petit peuple du potager » - programmation dans le cadre du salon du livre « La richesse vivant »
- Programmation et séances augmentées pendant les vacances de Toussaint.
- **Ciné débat** autour du documentaire « La fabrique des pandémies » en présence d'un virologue du CHU de Limoges



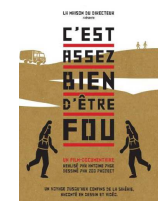
- **Avant-Première et Sortie Nationale** de « Belle&Sébastien, nouvelle génération ».
- **Ciné Lecture** avec la Médiathèque de Saint-Yrieix autour du film « Harry Potter et le prisonnier d’Azkaban ».
- **Ciné atelier** avec le programme « Le Petit Nicolas : qu’est ce qu’on attend pour être heureux ? » : Apprendre à dessiner le petit Nicolas avec un dessinateur professionnel.
- **Ciné-goûter** avec « Le tigre qui s’invita pour le thé ».



• NOVEMBRE :

Le mois de novembre est dédié à la mise en lumière du film documentaire ; relayé au niveau national, cette opération permet d’apporter une attention particulière à ce genre cinématographique très productif.

- **En partenariat avec la Cité Scolaire JB Darnet**, projection de « C’est assez bien d’être fou » autour de la thématique du street art. Séances scolaires et publiques en présence du réalisateur Antoine Page.
- **Projection** de « Être en transition » en présence du réalisateur François STUK – Discussion à l’issue de la séance ; en partenariat avec le média Les Humanités.
- **En partenariat avec la Cinémathèque Nouvelle-Aquitaine**, projection de « Et j’aime à la fureur » de Serge Bozon et restitution d’un atelier autour du montage d’images d’archives.
- **Avant-première** du film d’animation, « Ernest&Célestine, le voyage en Charabie », précédée d’un prélude musical proposé par l’École Intercommunal de Musique et de Danse de Saint-Yrieix.
- **Ciné Goûter** avec « Super Asticot » suivi d’un atelier pâte à modeler pour fabriquer les personnages du film.



• DÉCEMBRE :

- **Ciné Goûter** avec « Grosse colère & fantaisies » : après la séance : activités, jeux et coloriages autour des émotions, animées par la ludothèque La Marelle Limousine ! Goûter offert aux enfants.
- **Ciné Rencontre** avec Floris Shruijer, réalisateur du documentaire « Tu nourriras le monde », en partenariat avec le média « Les Humanités ».
- **Ciné Discussion** autour du film « Annie Colère » en partenariat avec le Planning Familial- Prélude musical avec les chants féministes des Chorales de Coussac et Uzerche.



Durant toute la 1^{ère} quinzaine de décembre, accueil de près de 1200 élèves du territoire pour la traditionnelle séance de Noël avec une programmation adaptée pour un possible suivi pédagogique.

Nombre de séances augmentées avec les vacances de Noël.

• Retransmission d'opéra, de ballets et de concerts en direct

- Proposition de retransmission d’opéras et ballets depuis le Royal Opéra House, ainsi que des pièces de théâtre depuis la Comédie Française.



- Selon l'offre proposée par le partenaire Pathé Live, retransmission de concerts tels qu'Indochine, Johnny Hallydays...



- **Sorties Nationales**

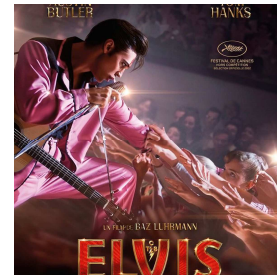
The Batman



- Top Gun : Maverick



- Elvis : Biopic



- Simone, le voyage du siècle

NOUS SOMMES RESPONSABLES DE CE QUI NOUS UNIRA DEMAIN.



- Avatar : La voie de l'eau



- **Éducation aux images**

Le cinéma ARÉVI est un acteur et un partenaire professionnel de l'éducation à l'image via les dispositifs nationaux que sont « école & cinéma », « collège au cinéma » et « lycéens et apprentis au cinéma ».

Les élèves du primaire au lycée, dans le cadre scolaire ont accès à plusieurs séances dans l'année, pour découvrir des œuvres cinématographiques. Ils ont tous bénéficié d'un accompagnement pédagogique.

Des séances scolaires dites « à la demande » sont également proposées, spécialement en relation avec les enseignants. Des ateliers pédagogiques sont menés par l'équipe du cinéma en classe après les séances.

5 - Villa Sport



La levée progressive des contraintes liées à la crise sanitaire du Covid-19 s'est achevée au premier trimestre 2022 (abrogation du masque en ERP, suppression du pass sanitaire) avec une normalisation des conditions d'exploitation.

Villasport a pu observer une embellie notable sur les fréquentations de ses établissements et le retour de ses abonnés dans une atmosphère détendue qui ont permis d'envisager un retour aux standards d'avant-covid.

Toutefois, d'autres événements sont venus assombrir 2022. La reprise économique associée à la guerre en Ukraine ont entraîné une flambée des tarifs de l'énergie (Gaz et électricité) qui dès fin 2021 pesait sur les achats d'énergie avec une exacerbation en 2022 et plus encore pour 2023. Cette crise énergétique associée à un contexte inflationniste se traduit nécessairement par des effets d'indexation significatifs de la compensation de service public et possiblement des tarifs usagers.

Ce surenchérissement des coûts de chauffe et d'électricité pour des équipements naturellement énergivores ont conduit Villasport à se tourner vers la Communauté de Communes afin de prendre les mesures adéquates visant à assurer la continuité du service public. Evidemment, à plus ou moins court terme, cela crée de fortes turbulences sur le modèle économique des équipements. Une aide de l'Etat a été sollicitée au travers des dispositifs proposés sans malheureusement avoir trouvé de cadre approprié pour le moment.

Ces discussions ont également eu pour objet de déployer un plan de sobriété énergétique en partenariat avec nos prestataires techniques dont les effets devraient pouvoir être mesurés en 2023. Différentes mesures ont été prises concernant les températures, les plannings, l'ajustement des débits (...), et le cas échéant des propositions de travaux et d'aménagement qui doivent permettre des économies conséquentes, même si l'impact des prix de l'énergie ne se répercutait qu'en 2024.

Cette situation oblige tous les acteurs à réfléchir sur un modèle plus vertueux en termes de consommations de fluides tout en ayant à cœur de préserver le confort et la qualité de l'air et de l'eau pour les usagers.

En synthèse, cette année 2022 aura encore été marquée par des événements imprévisibles et à fort impact sur le quotidien ; cela conduit à une meilleure maîtrise de l'empreinte écologique avec une implication toujours plus forte dans la recherche de solutions pérennes qui permettent de maintenir l'activité avec dynamisme et dans des conditions financièrement soutenables tant côté usagers que délégués.

En comparaison avec 2019, il est constaté une baisse de fréquentation baignade. Le total des pass activités et des abonnements est aussi largement inférieur à 2019, probablement dû aux

fermetures successives. Si les scolaires étaient venus normalement sur la période de janvier et février le complexe aurait eu une fréquentation scolaire équivalente.

La fréquentation annuelle pour l'année 2022 est de 74 616 entrées :

- 33 163 entrées
- 7 173 pass activités
- 18 927 abonnements
- 10 694 scolaires repartis comme ci-dessous :
 - 3 107 : Primaires territoire de la Communauté de Communes
 - 3 535 : Primaires hors territoire de la Communauté de Communes
 - 1 526 : Secondaires territoire de la Communauté de Communes
 - 762 : Secondaires hors territoire de la Communauté de Communes
 - 1 764 : Fréquentation des gymnases scolaires de la Communauté de Communes
- 4 659 participations clubs et associations.

○ Villasport est ouvert à divers publics :

- les adolescents grâce au programme « Grandir Mieux »
- les centres de loisirs notamment avec l'accueil de la « Sport Academy » qui comptabilise 776 enfants et 108 encadrants.
- La ligue contre le cancer,
- les personnes en situation d'handicap en proposant un stage d'immersion en milieu professionnel avec l'IME de Bayles.
- le centre de l'obésité,
- les séniors grâce au programme « Vieillir Mieux »
- les maisons de retraite avec l'accueil de l'EPHAD de Saint-Yriex et de Châlus.
- « L'Académie du savoir nager » qui est un parcours initiatique et évolutif dès l'âge de 6 mois afin de permettre à chaque enfant de se sentir en sécurité, de devenir autonome pour aller vers le plaisir du milieu aquatique puis d'accéder à une culture sportive et aquatique. Plusieurs programmes sont proposés :
 - Ludimania pour les plus petits jusqu'à l'âge de 4 ans. qui est une passerelle entre les bébés nageurs et le Savoir Nager.
 - Ludinage : Commencer l'apprentissage de la nage en respectant le rythme de l'enfant.
 - Perfectionnement
 - Nageur Sauveteur

Sur la saison 2021-2022, Villasport a accueilli 237 enfants sur l'académie du savoir nager.

- 12 en Ludimania (répartis sur 2 créneaux)
- 100 en Ludinage bleu et 67 en Ludinage rouge (répartis sur 19 créneaux)
- 34 enfants en perfectionnement et 24 en nageurs sauveteurs (répartis sur 9 créneaux)

Plusieurs activités sont proposées au sein du complexe Villasport :

○ **Natation**

- | | | | |
|-----------------|---------------|--------------|----------------|
| - Cours adultes | - Aquafitness | - Aquaform | - Aquatraining |
| - Cours enfants | - Aquabiking | - Aquafusion | - Bodypalm |
| - Bébés nageurs | - Aquabalance | - Aquafit | |

○ **Fitness**

- | | | | |
|--------------|---------------------|--------------|--------------|
| - Bodypump | - HBX Boxing | - Méditation | - Bodysculpt |
| - Bodycombat | - RPM | - Step | - Blue Ball |
| - X-Run | - Circuits training | - Pilates | |
| - Swin cross | - Cours de yoga | - Stretching | |

○ **Espace bien-être**

Des programmes d'initiation à la bonne utilisation du nouvel espace bien-être ont été mis en place :

- | | | |
|------------------|-------------------|-----------------|
| - Escale Douceur | - Escale Tonic | - Instant Récup |
| - Escale Récup | - Instant Douceur | - Instant Tonic |

Le mois de novembre étant le mois du bien-être, 3 animations ont été mises en place :

- Aromathérapie pour la nouveauté
- Aquazen le dimanche matin suivi d'une expérience bien-être
- Conférence autour du bien-manger

6 - Ecole Intercommunale de Musique et de Danse



Le nombre d'élèves pour l'année scolaire 2021-2022 s'est élevé à 232 inscrit avec 182 musiciens et 60 danseurs.

Divers activités sont proposées :

- Accordéon chromatique / Saxophone
- Accordéon diatonique – Batucada – Basse électrique – Guitare électrique
- Batterie – Atelier musiques actuelles
- Clarinette
- Danse classique et contemporaine
- Flûte traversière
- Guitare – Ensembles de guitares
- Musique traditionnelle (fifre, cornemuse, violon et ateliers)
- Piano – Piano 4 mains
- Trombone à coulisse - Tuba
- Trompette
- Violon
- Violoncelle

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse propose des classes d'éveil pour les enfants en grande section de maternelle et en CP, ainsi qu'une découverte instrumentale pour les enfants du CP au CM2.

Après les classes d'éveil, hormis les classes de musiques traditionnelles, la formation comprend obligatoirement en plus du cours individuel, la formation musicale et la pratique collective.

L'initiation musicale comprend deux cycles :

- Cycle n°1 : 1^{er} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année : contrôle continu
4^{ème} année : Fin de premier cycle : Brevet intercommunal
- Cycle n°2 : 1^{er} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année : contrôle continu
4^{ème} année : Fin de second cycle : Brevet intercommunal

2021 - 2022



Ecole Intercommunale Musique et Danse A. Ducasse

Stages création de chanson :
toute au long de l'année, concert
le 14 mai

1 octobre : sortie A.E.M.D. au
C.C.J.P.F.

Musique pour le trail de St Yrieix
le 2 octobre

8 octobre : sortie A.E.M.D. au
C.C.J.P.F.

16 octobre : Animation Marché
des saveurs - St Y : Dya-Toniks et
Hasticots rouges

23 octobre : Nuit des châteaux
Jumilhac : mus trad et ancienne

Armistice en musique 11 no-
vembre

21 novembre : concert de Sté
Cécile

4 décembre : concert au centre
culturel

5 décembre : sortie A.E.M.D. CCJPF

8 décembre : Carte blanche

10 décembre : BAL à la Roche
l'Abeille Dya-Toniks

18 décembre : Animation Repas
de Noël Dya-Toniks

1 et 2 avril : Stage ERETECE à
Panazol

2 février : Carte blanche

du 7 au 11 février : évaluations
instrumentales

9 mars : audition classes de A.
Jouravsky et C. Dubernard et A.
Daniel

17 au 20 mars : Projet Arbre de O Costa

26 mars : bal trad

5 au 8 avril : Evaluations Danse

12 avril : Carte blanche

19 au 22 avril : Stage d'harmonie

15 et 16 avril : Brevets instrumen-
taux

17 mai : audition classes de C.
Dents et S. Foullat

23 mai : brevets FM oraux

25 mai : brevets FM écrits

1 juin : audition classes C. Rou-
gier et S. Jamin

13 au 19 juin : galas de danse

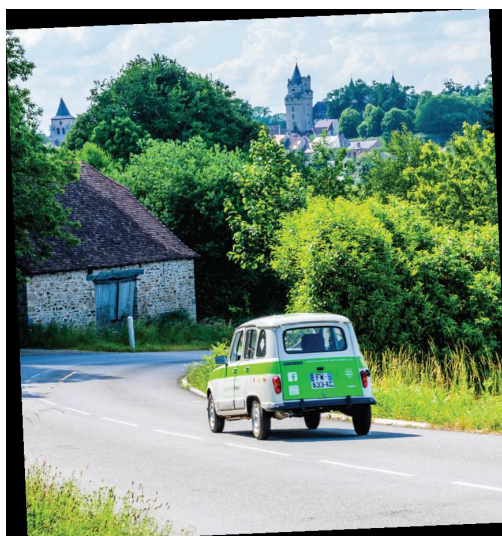
14 juin : audition classes de O.
Costa et X Besse

21 juin : Fête de la Musique

24 juin : audition de la classes de
R Van Den Abeele

29 juin : audition des classes de
C Costa et F Monbouché 18h30
Place de la Nation St Yrieix

7 - Office de Tourisme Intercommunal



La fréquentation globale de l'Office de Tourisme Intercommunal est restée stable par rapport à 2021 mais figure toujours en dessous des années avant covid. Au total, l'OTI du pays de Saint-Yrieix a accueilli 10 846 visiteurs sur l'année. 86 % des visiteurs accueillis sont français et 14 % des touristes étrangers avec en première position des anglais (+126 % par rapport à 2021). 95 d'entre eux ont été accueillis sur la période de juin à août.

Les sites les plus demandés sont Ségur-le-Château, Saint-Yrieix, Le Chalard mais aussi le Château de Coussac-Bonneval.

Le besoin d'évasion de la clientèle de proximité a permis de maintenir l'activité touristique sur le Pays de Saint-Yrieix. La fréquentation étrangère reste, quant à elle, toujours en recul.

Impressions globales

La clientèle juillet / août :

58 % des hébergeurs ont jugé la saison 2022 très bonne ou bonne. Les 3 campings interrogés ont jugé la saison moyenne. 50 % des hébergeurs ont jugé la fréquentation équivalente par rapport à 2021, 17 % en hausse et 33 % en baisse. 66 % des hébergeurs ont loué entre 6 et 8 semaines sur la période juillet/août. Les séjours classiques, soit 1 semaine sont toujours plébiscités à hauteur de 89 % pour les meublés de tourisme et les campings, les chambres d'hôtes sont réservées pour des courts séjours (max. 3 nuitées)

Notre destination est appréciée par les couples et familles avec enfants qui représentent 84 % de la clientèle. La clientèle est principalement originaire de l'hexagone. On observe une légère hausse de la clientèle étrangère.

Et les hôtels :

Bonne saison et même parfois très bonne saison. L'escapade et le court séjour sont de mises mais des prolongements imprévus de séjours sont remarqués du fait de l'attractivité du territoire.

QUELQUES TENDANCES DE FRÉQUENTATION SUR LE TERRITOIRE

SAINT-YRIEIX

Maison du Patrimoine : environ 1400 visiteurs sur la période de juin à septembre

Caravane à Musique : 6 concerts. 200 spectateurs

Jardin des Vitailles : 320 visiteurs

Galerie de l'Hôtel de Ville : 300 visiteurs

Exposition du Centre Culturel Jean-Pierre Fabrègue : environ 650 visiteurs

NB : Nette augmentation de la fréquentation pour la Bible de Saint-Yrieix à la Médiathèque

Parcours expo sur les bonnes fontaines : Exposition du Centre Culturel Jean-Pierre Fabrègue : environ 650 visiteurs



(géocaching)

7 708 participants en juillet / août + 17 % sur 5 caches

Salon International de l'Aquarelle :

6814 visiteurs La canicule a fortement impacté l'affluence. Le salon n'a pas encore retrouvé les scores d'avant COVID. Les ventes de tableaux sont quant à elles en forte hausse notamment les ventes de démonstrations. Les ateliers enfants ont affichés complets et la qualité des intervenants dans les divers stages.

VillaSport :

Fréquentation en juillet en baisse mais une belle activité en août. Les stages d'apprentissage; la pratique du sport/ santé se développe tout comme les activités douces.

Marchés Festifs :

9 marchés ont été organisés. Après un premier marché en demi-teinte suite à une météo capricieuse. Le bilan est bon avec un pic de fréquentation fin juillet et début août. Le succès du dernier marché ne s'est pas démenti.

COUSSAC BONNEVAL

Les visiteurs du soir : Très bonne fréquentation en moyenne 150 à 200 pers. / spectacle Festival Jazz à Coussac : 2 concerts 205 entrées payantes Le la déambulation & le repas du midi.

Château de Bonneval : Juillet en baisse ; août en hausse. La fréquentation est globalement correcte, elle s'équilibre sur les deux mois. Les étrangers majoritairement britanniques et hollandais sont de retour (chiffres idem avant Covid).

LE CHALARD

Maison de l'Or : fréquentation 40% en plus par rapport à 2021 avec une belle arrière saison.

LADIGNAC LE LONG

Mardignac : Bonne fréquentation qui reste stable Le les concerts & les débats (nouveau) qui ont été très appréciés. A développer.

SEGUR LE CHÂTEAU

Conférences au château de Ségur : 250 pers.

Les peintres dans la rue : 17 peintres / environ 600 visiteurs.

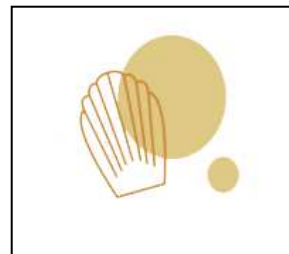
Concert dans l'église (Chants Corses) : 70 personnes.

Soirée théâtre du 31/07 avec le théâtre de l'Union : 120 personnes.

Les Marchés de Producteurs : 8100 personnes pour 9 marchés

L'ÉTÉ DES RESTAURATEURS !

Sur la dizaine d'établissements interrogé, la majorité sont satisfaits de la saison voir très satisfaits. La météo a impacté l'activité. Certains notent une imprévisibilité de la fréquentation avec des pics d'affluence incohérents ou au contraire une faible activité ; d'où une gestion des stocks complexe.



> 4 nouveaux restaurants

Aqui e Aura (Glandon)- Côté Carine (Rue du Marché – Saint-Yrieix) – Suzette (Rue des Plaisances – Saint-Yrieix) Le Vieux Château (reprise à La Roche L'Abeille).

LE SALON DE LA MADELEINE & DU CHOCOLAT

2022

Plus de 2000 visiteurs

80 % des visiteurs ont entre 36 et + de 66ans

Visite du salon en famille

55% des visiteurs venaient pour la 1^{ère} fois

85 % des visiteurs ont effectués des achats

Provenance

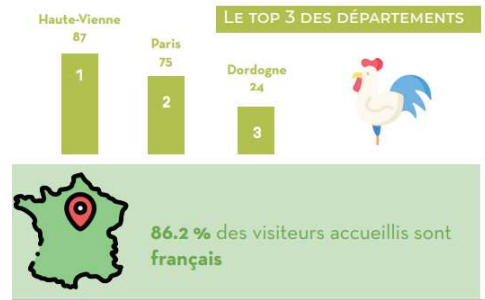


Saint-Yrieix : 35 % ; Pays de Saint-Yrieix : 11% ; Haute vienne : 25 % ; Dordogne : 11 % ; Corrèze : 9 % ; Autres départements : 8 %

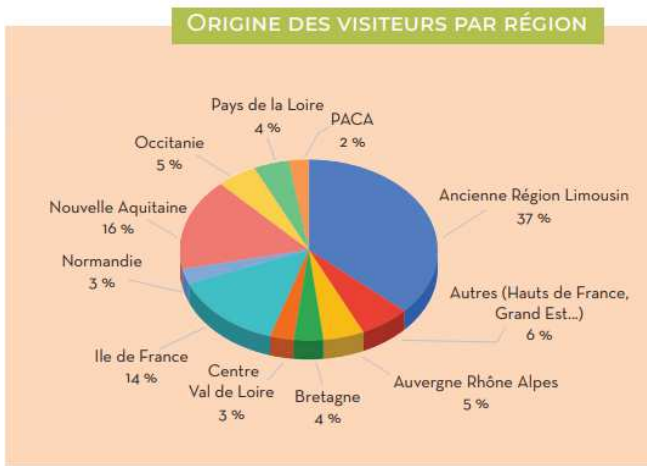
FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAINT-YRIEIX & SES 3 BUREAUX

2022

La fréquentation globale de l'OTI en juin juillet et août est restée stable par rapport à 2021 mais figure toujours en dessous des années avant covid.



AU TOTAL, l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Yrieix a accueilli 11 000 visiteurs.



LE TOP 3 DES TOURISTES ÉTRANGERS



Les anglais sont de retour ! + 126 % par rapport à 2021

13,8 % des visiteurs accueillis viennent de l'**étranger**

95 % sont accueillis sur la période de **juin à août**



LE TOP 3 DES DEMANDES DE NOS VISITEURS

- 1 - Patrimoine et visites
- 2 - Manifestations
- 3 - Visites guidées de l'OTI



Les **activités de plein air**, sont toujours plébiscitées et se positionnent à la **4ème place**

INTERNET & SOCIAL MÉDIA

Captives technologiques



657 followers / 40 publications (complétées par des stories selon l'évènement)



44 vidéos
8200 vues



Newsletter : **986 contacts**



Page suivie par **1417 pers.**
69.4 % sont des femmes
Public cible : 35-44 ans



Site web

15 000 utilisateurs
20 000 sessions

Pages les plus visitées : Foires et Marchés, Agenda, Randonnée, Plus Beaux Villages

Les visites de l'OTI, été 2022

NOUVEAUTÉS 2022

- **Soirée occitane** en collaboration avec le PNR Périgord Limousin : **20 pers.**
- **Théâtre** avec la Compagnie du Sûr Saut au musée de la Résistance du Pont Lasveyras : **180 pers.**
- Visites « **Confiseries et gourmandises** » : **36 pers.**
- **Cluedo champêtre** à St Eloy les Tuileries : **49 pers.**
- **Rallye vélo** à Coussac-Bonneval, en collaboration avec le service des sports de la Ville de St-Yrieix et Vélolim : **12 pers.**
- **Rando brunch** à Ladignac le Long : **38 pers.**

Nos visites guidées

(Saint-Yrieix, Ségur-le-Château, Coussac-Bonneval, St-Eloy-les-Tuileries, le Chalard) : **455 Participants**

ORGANISÉS AVEC LE CONCOURS DE L'OTI !

Réservations orpaillage : 318 en juillet / 602 en août
 Réservations visites des bonnes fontaines : 41
 Concert de Chants Occitans : 83



Les Journées Européennes du Patrimoine

Sites de visite

Château de Bonneval : 277 pers.
 Maison de l'Or : 224 pers.
 Tour du Plô : 220 pers.
 Marcognac : 94 pers.
 Jardin des Vitailles : 55 pers.
 Filature (Chalard) : 22 pers.
 Jardin du Chédal : 60 pers.

Visites guidées / commentées

Village et château de Ségur : 118 pers.
 Eglise romane du Chalard : 97 pers.
 Grange ovale de St Eloy : 50 pers.
 Lycée agricole La Faye : 18 pers.
 Cité médiévale de Saint-Yrieix : 5 pers.

Expositions

Cartes postales anciennes au BIT de Coussac : 120 pers.
 Maison du Patrimoine : 90 pers.
 Galerie de l'Hôtel de Ville : 20 pers.

Animations / conférences

Initiation à l'orpaillage : 47 pers.
 Présentation de l'église de St Eloy & concert : 35 pers.
 Présentation de la Bible de Saint-Yrieix et conférence sur les enluminures : 17 pers.
 Conférence « anciennes forges en Limousin, Périgord et Charente » : 25

TOTAL DE 1594 participants ↑ 30 %*

Le Marché des Producteurs d'Automne du 15 octobre 2022

CO-ORGANISÉ AVEC « SAVEURS ET TERROIR »

La pomme était l'honneur :

- pressage de jus frais par la confrérie de la pomme,
- expositions de variétés anciennes,
- animation d'un stand de « La Route de la Pomme »,

& de nombreux partenaires :

- PNR Périgord Limousin,
- le chef cuisinier René Maury,
- le lycée agricole de la Faye,
- « Octobre Rose »,
- « Cœur de Madeleine et Chocolat » > concours de tartes aux pommes,
- atelier de cuisine sauvage, ...

Les produits emblématiques du terroir arédien étaient au rdv :

- madeleines sucrées et salées,
- miel,
- légumes,
- fromages,
- châtaignes ... autour d'un espace restauration.



32 GROUPES

788 personnes accueillies

11 prestataires sollicités

7300 euros reversés

Chiffre d'Affaire 10 126 euros



Déjà 12 réservations pour 2023



Les sites les plus demandés sont Ségur-le-Château, Saint-Yrieix, le Chalard mais aussi Le Château de Bonneval !



La Tour du Plô



59 jours d'ouverture

2021

65 jours d'ouverture

2586 visiteurs libres

2357 visiteurs libres

215 visiteurs en groupe

190 visiteurs en groupe

(Ségur 20 / Conflans de Juvignac 20 / Ségur-Lafaye 43 / M. Mouton 20 / Orléans 23 / Ecole de Bonneval 46 / Les Armes des Poissards 13)

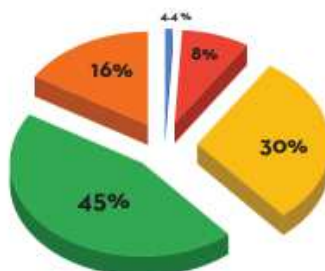
2022



La part des visiteurs hors département représente 46%

On observe une baisse de la fréquentation des locaux.

- 4 jours d'ouverture en mai 103 visiteurs en mai
- 9 en juin 188 visiteurs en juin
- 23 en juillet 674 visiteurs en juillet
- 21 en août 1022 visiteurs en août
- 8 en septembre 370 visiteurs en septembre



● MAI ● JUIN ● JUILLET ● AOÛT ● SEPTEMBRE

↓ Légère baisse de la fréquentation, Très bon mois d'août

Le top 3 des nationalités représentées en 2022



Le top 3 des nationalités représentées en 2021





300 h (présentiel ou visio) pour l'ensemble de l'équipe sur les différents sujets :

- **SADI** Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information
- **4 canaux d'étude** : itinérance, familles, véhicules de loisirs, tourisme d'affaire
- Travail sur la **marque : Haute Vienne**
- **Formation** ; nouvelle base de Données : **SIRTAQUI**
- **Club des Directeurs**
- **Comités techniques** de la SPL
- Accueil de **bloggers et influenceurs** sur le territoire : itinera magica, coflocs, ladylemonade
- Accueil de **2 reporters photographes** : Maxime Authier, Christelle Rama
- Une réflexion va être engagée sur un **regroupement à terme des OT de HV**
- Une bascule des sites internet des OT va être faite sur le **nouveau site HV** en avril



8 – Maison de Services Au Public

Depuis le 1^{er} mars 2016, l'immeuble de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix est labellisé « Maison de Service Au Public ». Elle a été inaugurée le 27 mai 2016, en présence de Madame la Secrétaire d'Etat en charge des collectivités territoriales Madame Estelle GRELIER, du Préfet du Département, Monsieur Raphaël LE MEHAUTE, du Député Maire et Président de la Communauté de Communes, Monsieur Daniel BOISSERIE, des élus locaux et des partenaires de la MSAP.

La Maison de Service au Public a été labellisée Maison France Services le 2 octobre 2020.

Hormis les bureaux de la Communauté de Communes, plusieurs permanences ont lieu régulièrement :



- Mission Locale Rurale : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.



- Centre d'Information et d'Orientation : le lundi de 14h à 16h une fois par quinzaine, le mercredi de 13h à 17h30 sur RDV le jeudi de 14h à 16h une fois par quinzaine sur RDV et le vendredi de 9h à 12h sur RDV.



- CPAM : le lundi et mardi de 9h à 12h uniquement sur RDV. Pas de permanence pendant les vacances scolaires.



- CAF : le jeudi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15. Pas de permanence pendant les vacances scolaires.



- CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Limousin) : le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 17h sur RDV – Point d'accès au droit.

- CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Limousin) : Tous les lundis de 14h à 17h sur RDV – Conseil en évolution

professionnelle.



- Armée de terre : le jeudi de 10h à 12h sur RDV.



- FNATH : le 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h.



- Conciliateur de justice : le 1^{er} lundi du mois de 14h15 à 17h sur RDV.



- Association interconsulaire de Haute-Vienne : 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h30.



- Initiative Haute-Vienne : le 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h.



- CARSAT (service retraite) : Permanence virtuelle uniquement sur RDV Skype aux horaires MSAP.



- Défenseur des droits : le vendredi de 13h30 à 16h30 sur RDV.



- ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : un ordinateur est mis à disposition, avec l'aide possible de l'agence d'accueil de la MSAP aux horaires d'ouverture et sur RDV.



- DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) – 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV.



- Marine Nationale : Permanence le 4^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 15h30 sur RDV.



- UDAF Haute-Vienne : Point Budget – Permanence le 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h30 sur RDV.



- Point Justice : Permanence juridique gratuite le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 17h sur RDV.



Toute notre énergie
pour améliorer
votre logement

- Nov Habitat 87 : Permanence le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV.

IV – RETOUR SUR L'ANNEE 2022

- Expérimentation du programme ACOTE, dans le cadre de son action au titre de la mobilité, la Châtaigneraie Limousine a proposé d'entrer dans le dispositif expérimental de construction de lignes de covoiturage du programme ACOTE.
- Établissement d'une convention de servitude avec GRDF – La Seynie.
- Mise en conformité au RGPD – externalisation du DPO.
- Petite Ville de Demain : Convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).
- -Mise en œuvre du Programme Départemental de l'Habitat (PDH) visant à l'amélioration du parc privé en Haute-Vienne (2023-2027).
- Mise en œuvre du RISEEP – Extension du dispositif aux cadres d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux.

- Institution de la taxe GEMAPI
- Contrat de développement et de transitions 2023-2025 du territoire de la Chataigneraie Limousine
- Conventonnement relatif à la gestion de la plateforme de rénovation énergétique Nov'Habitat 87 pour l'année 2023.
- Prorogation de la convention de veille foncière avec la SAFER jusqu'au 31 décembre 2023. (Avenant n°3 à la convention initiale de 2017)
- Désignation d'un élu référent au sein de la fédération de la Châtaigneraie Limousine
- Mise en place d'une étude de définition de développement touristique.

V – TRAVAUX - ACQUISITION

1 – Travaux en cours ou réalisés

- Aménagement du Bourg de Ségur-le-Château
- Restauration de l'Eglise de Saint-Eloy-les-Tuileries
- Restauration de l'Eglise de Ladignac-le-Long
- Construction d'un atelier Relais Gâte-Bourdela
- Restauration de la collégiale du Moustier
- Restauration de la Tour du Plô
- Diagnostic d'assainissement de Saint-Yrieix
- Restauration de l'Eglise du Chalard
- Construction d'un atelier de conserverie à la Seynie
- Construction d'un centre local de santé à Coussac-Bonneval
- Restauration de l'Église de Ségur-le-Château
- Réaménagement du Club-House du Tie-Break
- Extension du réseau d'assainissement collectif à Ségur-le-Château
- Remplacement de la cabine de projection du Cinéma Arévi
- -Aménagement d'un dépôt de pain à la Meyze
- Travaux d'entretien des monuments historiques

2 – Acquisitions et cession de terrains et bâtiments

Cessions :

- Vente de la maison « Lou Castel » à Ségur-le-Château.
- Vente d'une partie de l'ensemble immobilier – Rue de l'Égalité à la SCI AVHV.
- Vente d'un ensemble immobilier à Coussac-Bonneval à M. Martinez.
- Cession d'une partie de l'atelier-relais.
- Vente d'une parcelle sur la commune de Saint-Yrieix à Bourdelas à Mme Gennetay
- Cession de la déchetterie professionnelle à M. Mattei.
- Vente de la dernière parcelle de l'ilôt 1 – Lotissement artisanal Pôle Arédia 2 – à Gâte Bourdelas à la SCI PENBRA (Simon Pneus).
- Cession d'une partie de l'ensemble immobilier de la Sénégie à M.Marin et Mme BALAT.

Acquisition :

- Domaine de Chauffaille – Acquisition d'un chemin rural.

3 – Acquisition de matériel

- Table de vision : Petite Ville de Demain	289,00 €
- Traceur Canon : Petite Ville de Demain	5 112,00 €
- Défibrillateur : Collégiale	1 542,00 €
- Défibrillateur : Tie-Break	1 542,00 €
- Défibrillateur : Cinéma	1 285,00 €
- Caméra visioconférence : Communauté de Communes	1 270,00 €
- Aménagement dépôt boulangerie à La Meyze.....	7 699,40 €
- Ordinateur portable : Cinéma.....	524,17 €
- Acquisition Camion Renault : Service Techniques	42 594,00 €
- Débroussailleuse : Service Techniques.....	756,00 €
- Ipad Pro : Tour du Plô.....	530,00 €
- Pupitre : École de Musique	300,20 €
- Pare-feu sécurité informatique : Communauté de Communes	3 197,04 €
- Projecteur salle 2 : Cinéma	35 800,00 €
- Serveur : Communauté de Communes.....	16 024,03 €
- TOTAL.....	120 007,64 €